



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION ESPOIR SPORTIF DU BEFFROI

22 SEPTEMBRE 2017 - 19h00

Dojo de l'Europe

Convocation du 15 septembre 2017

Nombre de votants : 14.

Ordre du jour :

1. Lecture du rapport moral du président
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2017.
3. Interventions des présidents de sections
4. Lecture des rapports sportifs par les directeurs techniques
5. Démission du président de l'association
6. Quitus au président démissionnaire
7. Éventuelles cooptations
8. Définition du conseil d'administration après démissions et cooptations
9. Questions diverses

Denis FOULON, président, ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

I - Lecture du rapport moral du président

Le Président dresse un compte-rendu de l'exercice 2017 sous sa présidence.

Il regrette la perte d'une certaine cohésion entre les différentes sections de l'association qui n'ont pu durant cette année avoir suffisamment d'échanges et espère que ces dernières puissent reprendre des actions plus coordonnées pour recréer le lien qui a soutenu l'association depuis sa création.

II - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2017.

M. ONDET comptable de l'association ne pouvant être présent, les comptes sont présentés par le Président associé à Clarisse GUILLER en qualité de trésorière.

Le bilan comptable 2017 est positif et permet de constater un redressement des finances de l'association par rapport à l'année 2016, notamment grâce aux efforts déployés par la section Karaté pour limiter ses dépenses.

Au 31 août 2017, date de l'arrêt des comptes, l'association a pu générer 94 709 € de recettes face à 93 690 € de charges ce qui permet de dégager un résultat positif pour l'année de 1 019 €.

Les recettes sont principalement le fruit des cotisations reçues :

- 2 054 € pour le Kendo
- 27 561 € pour le Judo
- 3 370 € pour le Karaté

Soit un **total de cotisation de 32 985 €**.

(Le total des licences vendues correspond à 10 929 € pour 10 506 € de licences achetées - variation due aux licences enregistrées sur la fin d'exercice).

Les **charges communes annuelles s'élèvent à 36 479 €** dont 7 099 € d'achats divers (kimonos, marchandises pour revente).

Les subventions (notamment de la Ville) n'ont pas évolué.

Les cotisations des différentes sections ont augmenté pour compenser l'augmentation des charges courantes d'entretien (dont 7 260 € de charges d'entretien général).

Les sections reversent à l'ESB des subventions permettant l'exploitation qui se cumulent aux autres subventions reçues pour 40 885 €.

Le comptable souhaitera connaître le détail des opérations de caisse de la section Karaté (montants qui ne varient pas) ce qui s'explique par le fait que la section Karaté gère les espèces sous forme d'un fond de caisse en ne conservant qu'une même valeur disponible.

Un détail des remises de chèques avec les références des licences correspondantes a également été demandé, et donné par la Présidente de la section.

Le Président se félicite des efforts fournis pour une gestion saine de l'association, et du maintien voir du développement des adhésions pour l'ensemble des sections.

Le Président propose à l'assemblée de valider les comptes de l'année, tout en précisant qu'il ne prend pas part à ce vote en sa qualité de Président.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'année 2016-2017 de l'association.

III - Interventions des présidents de sections

- Bilan de la section Judo présenté par Valentin LAMIRAULT

Maintien des adhérents autour de 200 licences, avec une très légère augmentation possible cette année.

De nouvelles réalisations:

- Création des gobelets réutilisables et mise en vente lors des derniers championnats du club.

Cette démarche a été mise en oeuvre pour accompagner la politique de développement durable globale de la Ville de Tours et le résultat est très positif tant comptablement qu'en terme d'image.

- Production et vente de nouveaux Tshirts.
- Opération de nettoyage et de réparation du plancher du tatami.

Organisé en fin d'année (l'organisation a été faite rapidement - le karaté ayant regretté de ne pas être associé) le bilan en est très positif et il est proposé de réitérer cette démarche annuellement en fin d'année avec toutes les sections.

Une demande d'assistance à cette fin (matériel, moyens humains...) à la Ville qui utilise également le Dojo (écoles, direction des sports (Cité Club)...).

- Bilan de la section Karaté présenté par Laurence LUCAS

Bilan positif de l'opération Sport'ouvertes avec 9 nouvelles adhésions par ce biais.

51 licenciés en fin d'année 2016-2017.

Une année difficile avec le départ à la retraite de Pascal Gehant-Pulby, de nombreux élèves n'ont pas accepté le changement mais il y a une reprise des adhésions récemment.

Très peu de dépenses en achat de matériel pour pouvoir rééquilibrer les comptes de la section. Il y a un effort pour assurer de nombreux cours entre Tours et Cinq Mars la Pile ce qui permet d'apporter un service appréciable aux adhérents (5 cours par semaine, lundi mercredi vendredi et deux le dimanche).

Il y a eu aussi des pratiques à l'extérieur (bords de loire...) durant l'été qui a permis de donner de la visibilité

Organisation d'une compétition (Matsuri) en fin d'année qui s'est bien déroulée et a été appréciée des parents et des élèves.

IV - Lecture des rapports sportifs par les directeurs techniques

- Alexandre CONTIES (Karaté)

Des efforts sont faits et doivent encore être faits face à un comportement de "consommateur" des adhérents qui ne sont pas facile à fidéliser sur la pratique.

Les adhésions ne sont pas toutes finalisées encore mais semblent se maintenir.

- Michel PINIER (Judo)

Le judo adulte en compétition se concentre le mardi soir, sachant que le jeudi on retrouve des pratiquants adultes qui ne souhaitent pas pratiquer en compétition mais plus par plaisir.

Il y a eu peu de retours des championnats du monde de judo vis à vis du grand public.

7 sélections au niveau national pour les judokas. Deux engagés au tournoi de Tours ce dimanche.

Les activités habituelles se sont maintenues (accueil en novembre de l'entraînement départemental, stage de pâques où les adultes ont rejoint les jeunes sur la commune de Le Blanc).

V - Quitus au président démissionnaire

- Après avoir présenté l'ensemble des bilans et rapport comptable de l'association, le Président propose à l'assemblée de lui donner quitus de sa gestion pour l'année 2016-2017. Il ne prend pas part au vote de ce dernier.

L'assemblée, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le quitus donné au Président de l'association pour l'année 2016-2017.

- Suite au quitus donné par l'assemblée, Denis FOULON présente sa démission du poste de Président.

L'assemblée générale prend acte de la démission de Denis FOULON.

VI - Éventuelles cooptations - Définition du conseil d'administration après démissions et cooptations

Denis FOULON laisse la parole à l'assemblée pour entendre les éventuelles propositions de cooptation et les candidatures pour le poste de Président de l'association.

Eloïse BREIL se présente en tant que candidate pour le poste de Président, se présente à l'assemblée et présente son projet pour la poursuite des missions propres à ce poste.

L'assemblée prend acte de cette candidature, Eloïse BREIL remplissant les conditions pour être élue sur ce poste.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la nomination d'Eloïse BREIL en qualité de Présidente de l'association et l'autorise à prendre l'ensemble des actes et décisions propres au Président au nom et pour le compte de l'association, tel que prévu aux statuts.

VII - Questions diverses.

Communication :

Il est proposé de mutualiser les moyens de communication sur les réseaux sociaux pour l'ESB entre la section judo et les autres sections.

Pour rappel : les informations pour les événements d'une section peuvent être diffusées par les autres pour renforcer la publicité et la visibilité de l'ESB en ligne.

Blog <http://esbtours.canalblog.com/> - Facebook <https://www.facebook.com/ESBtours/>

Le Karaté informe l'assemblée de la refonte en cours de son site internet (<http://www.nbjstours.fr>).

Le Judo travaille à la mise à jour du site hébergé par Free qui ne peut plus être mis à jour au profit du Blog (<http://beffroi judo.canalblog.com/>).

Le Kendo a également un site actif (<https://kendotours.wordpress.com/>).

Révision à engager sur les Statuts de l'ESB :

Une remise à plat des statuts devrait être prochainement proposées (ils ont 15 ans) pour les adapter à la situation actuelle (nouveaux moyens de communication pour les convocations, évolution des réglementations, ...) et les rendre plus lisibles et compréhensibles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.